

CA du 9 Décembre 2023 - Novalaise , Maison des Associations

Etaient présents : Gilles Canas, Jérôme Laurenti, Fabrice Messing, Jean Lutrin, Pierre Billon, André Rochas, Dominique Lequet, Clément de Sousa, Ludovic Speitch, Alain Bavuz, Rafael Cardoso, Patrick Bertin

Excusés : Luc Revel, Olivier Bischoff

Ordre du Jour

- Infos Départementales

La fiche d'adhésion 2024 est modifiée pour prendre en compte les modifications réglementaires concernant la souscription des assurances. Le coût pour chaque niveau d'assurance est supérieur à celui de 2023 car le contrat est maintenant géré au niveau national par le SNA.

- Organisation de notre AG 2024

Elle aura lieu le 20 Janvier 2024 à partir de 16h à Dullin, Salle des Fêtes de la Cheminée

Le restaurant pourrait être organisé à Dullin, le budget approuvé est de 30€/pers avec la répartition suivante : 15€ a la charge de l'adhérent, le solde pris en charge par la section. Thierry se renseigne avec le restaurateur.

Intervenant sur les techniques d'encagement des reines pour le traitement acaricide à l'acide oxalique à identifier avec le GDSA

Rucher école

Bilan Varroa et traitement hivernal

Malgré un suivi rigoureux de l'infestation de nos colonies, la présence de Varroa Destructor est toujours importante. Le traitement à l'Acide Oxalique aura lieu courant Décembre.

Balances, connections

Le transfert sur Météo Miel est effectué, le rapport des balances fonctionne à nouveau.

Bilan élevage et projets 2024

Tout le miel produit en 2023 a été vendu, très bonne journée de vente à St Maurice de Rotherens avec 25 kg de miel vendu en 5h !!

Il a été décidé de revoir le programme d'élevage pour se concentrer uniquement sur 3 ou 4 méthodes de division de colonies. Le questionnement d'un second emplacement de rucher à plus de 3km est d'actualité.

Matériel du RE

Une journée de nettoyage et d'inventaire est à organiser la première semaine de février 2024, du matériel de remplacement doit être acheté (ruches, ruchettes, ...)

Frelon asiatique

67 nids de FA détruits sur notre secteur, Pierre et Daniel sont les référents pour la destruction de nids avec perche (hauteur max 15m), une étude de stockage du matériel de désinsectisation dans les installations du rucher école est à mener en février. Un Arrêté Préfectoral devrait voir le jour prochainement pour systématiser la destruction des nids signalés et donc accélérer la prise en charge financière de ces destructions par les Communes et Com Com.

Questions diverses

Pas de question

Fin de réunion à 12h

Le Président

T Bernardy